

Questions orales

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Douglas Young (Acadie—Bathurst): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre du Revenu, car celui-ci a décrété que les Canadiens devront payer la TPS à compter du 1^{er} janvier, que la loi ait été adoptée ou non.

Si les Canadiens se rendent compte qu'ils ne sont pas tenus de payer cette taxe parce que le Parlement n'aura pas encore adopté la loi à cet égard, le ministre imagine-t-il le chaos et la confusion qui s'installeront lorsque des consommateurs très mécontents viendront pour acheter des produits ou des services? Le ministre va-t-il aller de l'avant avec cela, sachant que le vérificateur général ne croit pas pouvoir mettre efficacement en oeuvre cette taxe?

M. Beatty: Vous devriez demander cela à Allan MacEachen.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, si le député se renseignait, il saurait que ce que j'ai dit spontanément à quelque 12 ou 15 journalistes, vendredi dernier, était conforme à ce que le ministre des Finances et moi-même, entre autres, avons toujours dit, et que le titre de l'article de l'un des 12 ou 15 journalistes en question a été cité hors contexte car, à la phrase suivante, comme on peut le lire dans la transcription de la rencontre, un journaliste a demandé si la taxe entrerait en vigueur même si le projet de loi n'était pas adopté. Ce à quoi j'ai répondu: «Non, non. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit espérer qu'il sera adopté au plus tôt.»

Cela étant dit, monsieur le Président, le député devrait savoir que le monde des affaires a fait savoir, par la bouche du président ou du directeur général de la Chambre de commerce du Canada ou d'autres, que tous les jours que le Sénat retarde l'adoption de ce projet de loi s'installe une incertitude qui coûte cher au monde des affaires. J'ose croire que le député aura le courage de parler ici à ses collègues libéraux et de s'assurer que le projet de loi sera adopté.

Des voix: Bravo!

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une question à poser au ministre du Revenu national, car nous avons parlé ce matin au journaliste du quotidien qui a rédigé et expliqué cet

article. En fait, l'entrevue a eu lieu directement entre lui et le ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Langdon: Je voudrais donc poser la question suivante au ministre: Dit-il que ses propos, qui ont été cités à profusion dans le *Financial Post* et qui ont été enregistrés par le journaliste en question, ont été falsifiés? Nie-t-il ce qui a été rapporté dans le *Financial Post*?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je pensais avoir expliqué très clairement, il y a quelques instants, ce qui s'est passé parce que la déclaration a été citée hors contexte.

S'il prend connaissance de la transcription de l'entrevue, le député saura que nous discutons du moment, en novembre, où ce projet de loi serait adopté ou non au Sénat. Nous parlions du 1^{er}, du 9 et du 15 novembre. J'ai alors fait une déclaration au sujet du moment, en novembre, où le projet de loi sera adopté. J'ai simplement dit: «La TPS entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1991, peu importe le moment où le projet de loi sera adopté au Sénat», c'est-à-dire en novembre. Plus tard, on m'a demandé—et je répète ce que je viens de dire au député—si je voulais dire que la TPS entrerait en vigueur même si le projet de loi n'était pas adopté. Et j'ai répondu: «Non, non. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit espérer qu'il sera adopté au plus tôt.» Et cela est conforme à ce que j'ai toujours dit.

Le problème dans toute cette affaire, c'est que, comme le Sénat tarde à adopter le projet de loi, les commerçants et les entreprises ne savent plus à quoi s'en tenir et se demandent ce qui se passe. Or, nous sommes certains qu'il sera adopté au Sénat et qu'il deviendra loi. Les commerçants et les entreprises devraient donc se préparer d'avance, dans leur propre intérêt.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, franchement, le ministre louvoie et tergiverse pour essayer d'éviter. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député pourrait-il énoncer son préambule et poser sa question.

M. Langdon: Je tiens à dire au ministre qu'il est temps qu'il dise clairement à la Chambre ce qu'il a déclaré vendredi. Est-il prêt à dire clairement aux Canadiens que